

Economiste de la construction

Dans le BTP, on ne badine pas avec les coûts : avant de commencer un chantier, il faut chiffrer l'affaire ! À l'économiste de la construction d'évaluer le prix de revient de la future construction et de faire en sorte, tout au long des travaux, que son budget soit bien respecté.

- **Synonyme(s) :** technicien études de prix, ingénieur études de prix
- **Métiers associés :** métreur
- **Domaines professionnels :** Bâtiment - travaux publics
- **Centres d'intérêt :** manier les chiffres, me déplacer souvent

**Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)**

Nature du travail

Études préliminaires

Afin de bien comprendre les besoins du client, il examine de près le dossier : les plans, les pièces décrivant l'ouvrage, les notes administratives et techniques... Et, à la moindre imprécision, il demande des éclaircissements. De plus en plus, il est amené à proposer des variantes techniques, moins coûteuses.

Établissement de devis

Il définit ensuite la quantité de matériaux et le matériel nécessaires (gros oeuvre, couverture, menuiserie, revêtement de sol, plafond, plâtrerie...). Il en calcule le coût ainsi que celui de la main-d'œuvre. Il consulte alors les fournisseurs, compare les prix, parfois les négocie. Il établit enfin des devis.

Suivi du chantier

S'il remporte l'affaire, l'économiste de la construction suit le déroulement des travaux de A à Z : la préparation en matériaux et matériel, l'établissement et la vérification du planning de réalisation, l'actualisation des prix, le respect des délais.

Conditions de travail

Dans une entreprise du BTP

Dans le cadre des appels d'offres, les entreprises du BTP tentent de chiffrer au plus juste les affaires sur lesquelles elles se positionnent. Au sein de leur service études de prix, elles font travailler des économistes qui prennent souvent le nom de technicien études de prix ou d'ingénieur études de prix, selon l'étendue des tâches.

En cabinet spécialisé

Les entreprises du BTP qui souhaitent répondre à des appels d'offres et qui ne possèdent pas de services études de prix font appel à un cabinet spécialisé qui s'en charge. Ces cabinets recrutent des économistes de la construction. Ceux-ci peuvent également travailler pour des architectes qui désirent savoir si leur projet est viable. La concurrence est vive et les projets se succèdent rapidement.

Dans les PME

Les petites et moyennes entreprises du bâtiment recrutent parfois des économistes de la construction. Mais la fonction y prend souvent une dimension commerciale. L'économiste participe à des réunions avec les clients, recherche de nouveaux chantiers...

Vie professionnelle

Pénurie d'économistes

Les entreprises du BTP et les cabinets spécialisés indépendants s'arrachent les économistes de la construction, ces spécialistes des prix serrés qui se font particulièrement rares. L'UNTEC (Union nationale des économistes de la construction), estime, par exemple, à plus d'un millier les besoins actuels en cabinet de ces professionnels.

Région parisienne

En raison de l'augmentation constante des constructions, 45% de l'activité des économistes de la construction se concentre dans la région Île-de-France. À elle seule, elle comprend 330 cabinets faisant travailler 1 300 économistes de la construction.

Formation en interne

Devant le manque d'économistes formés, les entreprises recrutent d'autres diplômés à bac + 2 du secteur du BTP, comme ceux du DUT génie civil, auxquels elles apportent le savoir-faire en terme de chiffrage et la rigueur indispensable à l'exercice de ce métier.

Secteur public

Il est possible de décrocher un poste dans le secteur public, au sein d'une collectivité territoriale, d'une préfecture ou d'un ministère. Dans ce cas, le candidat doit réussir un concours accessible sous certaines conditions (niveau de formation, notamment).

Rémunération

Salaire du débutant

De **1 650 à 2 000** euros brut/mois.

Compétences

Polyvalent et adaptable

L'économiste intervient dans toutes les phases de la construction, du projet à la réalisation du bâtiment, en passant par la programmation et la conception. Il doit savoir s'adapter aux nouvelles techniques du bâtiment pour faire face à toutes les situations et à toutes les exigences.

Compétences multiples

Fin connaisseur des matériaux, rigoureux et soucieux du détail technique, l'économiste maîtrise aussi la législation et la réglementation de la construction. Les logiciels lui permettent d'établir les métrés, de réaliser les études de prix et d'exercer le contrôle financier du chantier.

Aptitudes au dialogue

L'économiste est en relation constante avec de nombreux interlocuteurs : les fournisseurs, les clients, les entrepreneurs, les chefs de chantier et conducteurs de travaux. Il doit donc incontestablement faire preuve de qualités relationnelles et commerciales.

Du bac pro au master

Le premier diplôme d'économiste de la construction est le bac pro technicien du bâtiment, études et économie. Mais de nombreux recrutements se font à bac + 2, voire plus.

- Le BTS études et économie de la construction est accessible en priorité aux titulaires du bac STI Génie Civil, du BT études et économie de la construction ou du bac pro technicien du bâtiment, études et économie.
- **Le DUT génie civil est accessible essentiellement avec un bac S ou STI Génie Civil.**
- Les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 peuvent se perfectionner en 1 an en préparant une licence pro génie civil et construction, option économie de la construction, à l'université (Lyon 1, Marne-la-Vallée et Bordeaux 1) ; économie de la construction dans le cadre européen à l'École du bâtiment et des travaux publics de Vincennes ; métiers de la construction à Valenciennes.
- L'École supérieure de commerce et d'industrie de l'Ain (Bourg-en-Bresse) propose aussi une formation complémentaire à l'économie de la construction en 2 ans après un diplôme à bac + 2.
- Quant aux universités de Lyon 1 et 3, elles proposent un diplôme de niveau bac + 5, le master professionnel du domaine de l'économie de la construction, en 2 ans après une licence génie civil.

Des formations menant au métier :

- Bac pro Technicien du bâtiment : études et économie
- **BTS Etudes et économie de la construction**
- **DUT Génie civil option bâtiment**
- **DUT Génie civil option génie climatique et équipements du bâtiment**
- **DUT Génie civil option travaux publics et aménagement**
- Licence pro Sciences et technologies bâtiment et construction spécialité chef de chantier
- Licence pro Sciences et technologies génie civil et construction spécialité économie de la construction
- Licence pro Sciences et technologies génie civil et construction spécialité économie de la construction
- Licence pro Sciences et technologies génie civil et construction spécialité économie de la construction en contexte européen
- Master pro Sciences et technologies mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie civil, architectural et urbain
- Master pro Sciences, technologies, santé mention mécanique, énergétique, génie civil, acoustique spécialité génie civil et construction
- Responsable en gestion immobilière